

Chères étudiantes, chers étudiants,

Veillez trouver ci-dessous des informations importantes sur:

- la reconduction automatique des examens et des validations à la session d'examens d'hiver 01/2023;
- la possibilité de retrait de vos évaluations de la session d'examens d'hiver 01/2023.

Reconduction automatique des examens et des validations

L'inscription aux examens est reconduite automatiquement à la session d'examens d'hiver 01/2023 (du lundi 20 janvier au vendredi 03 février 2023) dans les deux cas suivants:

1. pour les examens écrits ratés en première tentative à la session d'automne 08/2022;
2. pour les examens dont on a pu se retirer à la session d'automne 08/2022 pour de justes motifs (maladie, etc.).

L'inscription aux validations frappées d'un premier échec ou dépourvues de résultat à la session d'automne 08/2022 est reconduite à la session d'examens 01/2023.

Une première moyenne inférieure à 4.0 ou une première moyenne invalidée par la présence d'un ou de plusieurs zéros à la session d'automne 08/2022 entraînent la reconduction automatique, à la session d'examens d'hiver 01/2023, de toutes les évaluations ratées de la discipline, quelle que soit la session à laquelle elles ont été présentées en première tentative.

Nous vous invitons à consulter la [Directive 0.19 relative aux évaluations \(inscription, désinscription, reconduction\)](#).

Possibilité de retrait des évaluations

Pendant les quatre premières semaines du semestre d'automne 2022, du 20 septembre au 16 octobre, vous avez la possibilité de retirer, dans l'interface d'inscription aux enseignements et aux évaluations, vos inscriptions aux évaluations de la session d'examens d'hiver 01/2023. Au-delà du 17 octobre, vos inscriptions seront fermes et définitives jusqu'à la clôture de la session d'examens d'hiver

seront tenues et définitives jusqu'à la clôture de la session d'examen de niveau
01/2023.

Avec mes meilleures salutations,

Ashley Bandade
Université de Lausanne
École de français langue étrangère
Secrétariat des Affaires étudiantes
Bat. Anthropole – bureau 2091
www.unil.ch/fle
Absente le vendredi